

# Communauté de Haute Provence

## Compte-rendu du Conseil de Communauté du mercredi 28 juillet 2010 à St Martin-les-Eaux

Le Président ouvre la séance.

Madame Michèle CROUHY est désignée secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité

Le Président donne lecture de l'Ordre du Jour.

\* \* \* \* \*

### **1 – SUBVENTION D'EQUIPEMENT EN FAVEUR DE MONTJUSTIN**

L'assemblée autorise à l'unanimité le versement d'une subvention d'équipement de 5 000 € destiné aux travaux de renforcement du dispositif de fourniture en eau potable.

### **2 – RAPPORT D'ACTIVITES 2009**

L'assemblée adopte à l'unanimité le Rapport d'activités 2009.

### **3 – RAPPORT SUR LES DECHETS MENAGERS 2009**

L'assemblée adopte à l'unanimité le Rapport sur les déchets ménagers 2009.

### **4 – A&B SENTEURS – Proposition d'achat du bâtiment**

L'assemblée décide à la majorité des voix de vendre ce bâtiment et fixe le prix de vente à 215 000 €.

### **5 – REILLANNE – Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la crèche**

L'Assemblée décide de donner une suite favorable à ce projet et de lancer une consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre.

### **6 – LES PROJETS EN COURS - Avenants**

#### **• Ancienne gare marchande**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer les marchés de substitution avec deux entreprises.

L'Assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer les avenants à intervenir avec les entreprises suivantes : Ets AST – Lot G « Terrassement » - + 1500 € HT pour un supplément de tranchées et l'Ets CREATINI-MASUCCO – Lot E « Plomberie » + 1 534 € HT pour des travaux de zinguerie.

#### **• Local d'hébergement à Montjustin**

L'assemblée autorise le Président à signer le contrat à intervenir avec l'architecte.

### **7 – BATISSEURS NORD-SUD – Médiation du Comité consultatif de règlement amiable**

L'assemblée décide à l'unanimité de régler la somme de 15 464,18 € TTC fixée par le Comité consultatif de règlement amiable à l'entreprise Bâtitisseurs Nord Sud .

### **8 – VIREBOIS – Dépôt de permis de construire**

L'assemblée autorise le Président à déposer le permis de construire.

### **9 – PLACE DE L'EGLISE A MANE – Consultation des maîtres d'œuvre**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à lancer la consultation sous forme de concours de maîtrise d'œuvre.

### **10 – PROGRAMME D'AMENAGEMENT SOLIDAIRE**

L'assemblée décide de faire acte de candidature au Programme d'Aménagement Solidaire des Villages.

## **11 – DAUPHIN Ancienne forge – Consultation de maîtrise d'œuvre**

L'assemblée décide de lancer la consultation des maîtres d'œuvre.

## **12 – TRANSPORT SCOLAIRE**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer la convention à intervenir avec le Conseil Général et adopte les tarifs.

## **13 – ANNULATION DE TITRES**

L'assemblée décide à l'unanimité l'annulation de deux titres d'un montant de 27,45 € et 36,60 €.

## **14 – PROGRAMME LIFE**

L'assemblée adopte à l'unanimité le plan de financements suivant :

Coût du projet	Etat	Conseil Général 04	Fonds privés	Europe	Autofinancement
2 051 450 € HT	360 620€	146 440 €	132 880 €	609 300 €	802 210 €

## **15 – QUESTIONS DIVERSES**

### **A. Marché « Traitement des déchets ménagers et enlèvement des colonnes »**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer un avenant de quatre mois pour prolonger le contrat.

### **B. Budget Principal – Décisions modificatives**

L'assemblée autorise à l'unanimité les virements de crédits et ouverture de programme suivants :

#### **- Stade intercommunal à Dauphin – Opération n° 102**

Transfert des crédits ouverts à l'Article 2315 au 2312 «*Aménagement terrains*».

#### **- Aménagement de l'entrée de village à Dauphin – Opération n° 110**

Virement de crédits de 1 029 € depuis l'opération 112 «*Voirie 2009*».

#### **- Aménagement de la place d'Aubenas- Opération n° 106**

Virement de crédits de 12 925,77 € depuis l'opération n° 118 «*Voirie 2010*».

#### **- Programme Wifi – Opération n° 089**

Ouverture de crédits supplémentaires (+ 50 000 €) pour le programme Wifi.

#### **- Résorption de la décharge de Reillanne**

Ouverture d'un nouveau programme pour 80 000 € pour la résorption de la décharge de Reillanne.

### **C. Service Atelier Relais**

L'assemblée autorise :

- le Président à effectuer des recherches pour l'acquisition d'une licence IV de débit de boissons et à en négocier le prix ;

- l'ouverture de crédits à hauteur de 20 000 € qui sera compensée par une recette en Dotation de Développement Rural.

Séance close à 20h00

Mane, le 10 Août 2010



Le Président de la Communauté  
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS